

*De nos jours, la statistique
n'est plus une science
humaine, c'est une
science exacte.*

STATISTIQUE

DE

LA POPULATION

Dans le Département de l'Yonne

AVANT 1790



PAR

M. GRAND

CHIEF DE LA LEGION D'HONNEUR
ARCHIVISTE DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

Paris, chez M. L'Éclaireur de l'Yonne, année 1889.



Avant d'entrer en matière, nous devons donner quelques explications sur la base principale des recensements de population que nous reproduisons.

Les rôles se comptent par feux, et chaque feu paye une cote proportionnelle à sa valeur.

Qu'est-ce que c'est qu'un feu ? L'interprétation de ce terme a été l'objet d'opinions différentes, selon le point de vue des écrivains qui traitaient la question. Les uns évaluent le feu à $\frac{1}{2}$ individus, d'autres à $\frac{3}{4}$, d'autres mêmes à 3. L'opinion qui a prévalu, en général, est de compter cinq personnes par feu : le mari, la femme et trois enfants ; c'est celle de M. Dureau de La Malle, dans son *Mémoire sur la population en France au xiv^e siècle* (an 1328), où il veut démontrer que la France était alors aussi peuplée que de nos jours. « En comptant, dit-il, cinq personnes par feu, on est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la réalité » (1).

M. Léopold Delisle, dans son savant livre sur la *Condition de la Classe agricole au moyen-âge en Normandie*, partage également cette opinion. Nous citerons à ce sujet le passage qui traite de la population à cette époque, il est intéressant.

« M. Dureau de La Malle prétend qu'au xiv^e siècle la population de la France était au moins aussi considérable que de nos jours. Nous sommes aussi porté à adopter cette opinion. En parcourant les censiers et autres registres du xiv^e siècle, on est frappé de la multitude de personnes qui y sont nommées dans chaque paroisse. On y remarque que chaque famille renferme beaucoup d'enfants. D'un autre côté, les églises bâties au moyen-âge sont presque toujours en rapport avec la population moderne, et il est assez naturel de penser que, comme les cimetières des villes, ces édifices étaient proportionnés au nombre des fidèles qu'ils devaient contenir. Enfin, au xiii^e siècle, de tous côtés nous voyons s'établir de nouveaux villages ; de vastes territoires sont dépouillés de bois et mis en culture. »

M. Dureau de La Malle cite encore une autorité en

(1). Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome IV, 2^e partie, 1840.

faveur du chiffre 5 comme valeur du feu au moyen-âge ; c'est d'après le Polyptique d'Irminon qui donne l'état des feux et des manses possédés par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au ix^e siècle, avec le nom, l'âge et le sexe des serfs composant chaque feu ; la moyenne tirée d'un nombre considérable de manses ou feux qui y sont décrits est de $4 \frac{3}{4}$ ou 5 habitants par chaque feu ou manoir (1).

Guérard, dans ses notes sur le Polyptique d'Irminon, a donné aussi une moyenne de 5,30.

M. J. Garnier, archiviste de la Côte-d'Or, qui a publié, il y a quelques années, un volume sur l'état des feux dans une partie de la Bourgogne aux xiv^e et xv^e siècles (2), s'appuyant sur l'autorité de M. Dureau de La Malle, dit que le feu, *focus* de la loi burgonde, était synonyme de foyer et que l'on comptait cinq individus par feu.

Depuis ce temps, la question de la population au moyen-âge et de l'estimation du chiffre d'individus pour composer un feu a été discutée notamment par M. Baudrillard et M. Passy, à l'Académie.

Le premier avait avancé, dans un rapport savant sur les populations agricoles de la Normandie, que ces populations ont joui au moyen-âge, durant de longues périodes, d'une grande prospérité ; que le chiffre des habitants a été fort élevé et leur aisance considérable.

Ce rapport a été vivement contesté par M. Passy, qui a critiqué les bases sur lesquelles s'appuient les savants qui défendent cette théorie. « Il n'y avait pas, dit-il, de recensement régulier au moyen-âge ; les calculs que l'on établit sont tous basés sur des énumérations de feux et de ménages dont les résultats varient d'un auteur à l'autre. » Il conclut que, au xiii^e siècle, la France n'avait qu'une dizaine de millions d'habitants.

Ces critiques et ces propositions ne sont pas demeurées sans réponse, et M. Edmond Rameau, dans la *Revue des questions historiques* du 1^{er} avril 1878, a vivement réfuté M. Passy, en s'appuyant sur les appréciations de M. Si-

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques, t. I, 2^e série, p. CLXV.

(2) La *Recherche des Feux en Bourgogne* aux xiv^e et xv^e siècles, par J. Garnier, Dijon, 1876, in-8^o.

méon Luce, de M. de Beaurepaire et d'autres auteurs récents (1).

Maintenant reste la question de savoir ce qu'était, au xiv^e siècle, le *feu imposable*. Delisle, *Etudes sur la condition de la chasse agricole en Normandie*, p. 173, dit que le mot *feu* n'est, au xiv^e siècle, qu'une unité fictive à l'aide de laquelle on compare entre elles les ressources de chaque paroisse. M. le marquis de Loray, dans un mémoire très intéressant sur le rôle des frères de Charles V (2), traitant de la question des fouages, dit, p. 463 : « Le nombre des feux imposables était calculé, non d'après le chiffre réel des familles, mais d'après les facultés contributives de chaque paroisse, et plusieurs familles étaient réunies pour composer un feu. Le nombre des feux *imposables* paraît être le cinquième et le sixième des feux réels dénombrés. »

Sans entrer plus avant dans l'historique de la question, nous dirons que nous partageons l'opinion qui fixe à *cinq* le nombre d'individus nécessaires pour composer un feu.

CHAPITRE I.

LA POPULATION DU DÉPARTEMENT AVANT L'AN 1350.

Nous allons essayer de donner un léger aperçu de l'état de la population dans notre département avant l'an 1350, époque où commencent les guerres des Anglais qui devaient, pendant plus d'un siècle, dévaster la France, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. A l'aide de ces documents, on peut établir que nos pays étaient au xiii^e et au xiv^e siècle, aussi peuplés qu'à présent, et que plusieurs villages même qui l'étaient davantage, ont perdu leur prospérité dans les guerres et n'ont pu se relever depuis.

Voici les faits :

(1) *Revue des Questions historiques* d'avril 1878, la population de la France au moyen-âge, p. 602.

(2) *Ibid.* 1^{er} avril 1879, p. 463 et 469.

PAROISSES	NOMBRE de FEUX	Chiffre d'Habitants prod. par le nombre de feux $\times 5$.	NOMBRE d'Habitants en 1887.
Beauvoir.....	216 (an 1302)	1080	390
Bouilly.....	83 (an 1307)	415	325
Chablis.....	427 (an 1328)	2135	2379
Charentenay.....	125 (an 1303)	625	604
Chitry.....	100 (an 1275)	500	656
Id.	193 (an 1340)	965	656
Églény.....	302 (an 1302)	1510	598
Gy-l'Evêque.....	168 (an 1283)	840	640
Les Sièges.....	95 (an 1259)	475	753
Monéteau.....	65 (an 1263)	325	875
	(le petit).		(les deux)
Pourrain.....	302 (an 1304)	1510	1508
Rebourseaux.....	73 (an 1307)	365	300
St-Aubin-Ch.-Neuf.	168 (an 1266)	840	1032
Soigny.....	332 (an 1282)	1660	684
Vaudeurs.....	141 (an 1285)	555	840
Venouse.....	70 (an 1343)	350	307
Vergigny.....	188 (an 1307)	940	452

Nous avons cité plus haut l'ouvrage de M. Garnier sur la *Recherche des Feux en Bourgogne au XIV^e et au XV^e siècle*. Ces documents publiés ne commencent qu'en 1375 et présentent déjà un triste tableau du pays. Nous y renverrons nos lecteurs désireux de compléter les renseignements que nous donnons ci-après, en faisant observer que l'ouvrage de M. Garnier ne relate, en ce qui concerne notre département, que les recensements des années 1397, 1442 et 1461, pour les prévôtés d'Avallon, Châtel-Gérard et Montréal, et la châtellenie de Noyers.

CHAPITRE II

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS, DES LISTES ET DES TABLEAUX
STATISTIQUES DE LA POPULATION DU DÉPARTEMENT
INITIÉS SOUS LES COLONNES A A R CI-APRÈS.

1^o Abréviations employées.

A. ames. — Ce terme comprend la population totale depuis la naissance jusqu'à la vieillesse.

C. communians. — Mot qui désigne le nombre des

habitants depuis l'âge de 12 ans et au-dessus. On compte sur un total d'habitants les 2/3 de communicants et l'autre tiers d'enfants.

Eco. exempts. — S'applique dans les villages au seigneur et autres nobles et au curé. Dans les villes, les catégories d'exempts sont bien plus nombreuses.

F. feux. — Désigne le nombre d'imposables, lequel \times par 5 donne le chiffre total de la population.

Ins. insolvables. — *Mend. mendiants.*

2° Explication du tableau A et des colonnes B, C, D, etc.

A. — Le tableau A, *Etats de la population de différentes communes, etc.*, est composé d'un relevé de fiches recueillies dans divers fonds des Archives des départements de l'Yonne et de la Côte-d'Or, et de quelques titres privés.

Colonne 3. — Lorsque le chiffre est seul, il indique le nombre de feux. S'il est suivi des mots *habitants* ou *bourgeois*, c'est encore de feux qu'il s'agit.

Colonne 4. — *Sources.* — Sous ce terme, sont désignés les fonds d'Archives d'où les chiffres de la 3^e colonne ont été tirés. — Les Archives de l'Yonne ne portent que la lettre de série et le numéro d'ordre.

Colonne 5. — Cette colonne renferme l'analyse des chartes qui ont fourni les chiffres de feux de la 3^e colonne.

A propos des articles de la ville d'Auxerre, en 1424 et en 1515, nous ferons remarquer que les chiffres des feux ne comprennent que les bourgeois du duc, puis du roi. Le Rôle de 1515 est ainsi intitulé : « Impost de la Cense faite sur les bourgeois et bourgeoises du Roy à Aucerre, l'an 1515, en laquelle ne sont point compris les nobles, les clers, les jurez, les bourgeois et les bourgeoises à Sainctz (dépendant des églises), et les povres mendiants, fait pardevant les lieutenans du bailly, advocat, procureur et recepveur du Roy audit Aucerre, par les douze bourgeois jurez de ladite ville (1). » Le Rôle divise la ville en douze paroisses ou bourgs, et les habitans y sont inscrits nominativement.

B. — La colonne B est formée des extraits des

(1) Arch. de la Côte-d'Or, B, 11508.

procès-verbaux de visites des paroisses du comté d'Auxerre des archives de la Côte-d'Or, série C, 4754 à 4757, faites par les délégués des Etats de Bourgogne, pour connaître la situation des paroisses sous le rapport des ressources et des charges, afin d'établir l'assiette des tailles. Ces documents sont du plus haut intérêt. La visite en détail de la province par les Elus ou par leurs députés remontait au xiv^e siècle, et s'est continuée jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Voici comment on procédait, dit M. J. Garnier, dans sa *Recherche des feux en Bourgogne* (1) : « Immédiatement après le vote de l'aide par les Etats, les Elus déléguaient à des commissaires le soin de se rendre successivement en personne dans les paroisses de la circonscription qui leur était indiquée. Ils devaient y accomplir leur mission sans autre intermédiaire entre eux et les contribuables que les échevins, là où il y avait une administration municipale, et ailleurs des prudhommes, parmi lesquels figurait souvent le curé du lieu.

« On mentionnait immédiatement après le nom de la localité, celui du seigneur dont elle dépendait, les avantages dont elle jouissait (château, foires, marchés) les tailles, corvées et autres charges qui pesaient sur les habitants. Puis on dressait le rôle nominatif de ces derniers par feu, « ou chef d'ostel », en l'accompagnant de la mention de la condition spéciale de chacun d'eux : franc, abonné, taillable haut et bas ou serf. Ces distinctions étaient indispensables pour guider les Elus dans leur travail de répartition, par la raison que la cote d'impôt, afférente à chacun des imposés, variait suivant sa condition sociale. »

C. — Manuscrit de la bibliothèque d'Auxerre, n^o 128, f^o 131, daté de 1698. Il renferme des extraits d'un Mémoire de l'Intendant de Bourgogne Ferrand, relatif à la population de certaines paroisses. Nous y avons eu recours plusieurs fois.

D. — Procès-verbaux de visites des paroisses du diocèse d'Auxerre par les évêques, cotés G 1654 à 1666 des

(1) La *Recherche des feux en Bourgogne, aux xiv^e et xv^e siècles*. Dijon, 1876 ; in-8^o, p. 2.

archives de l'Yonne, années 1673 à 1710. Les renseignements sur la population sont fournis par les curés qui donnent tantôt le chiffre des feux, tantôt le nombre total des âmes.

E. — Rôles des tailles du comté d'Auxerre, (C 85 à 129), archives de l'Yonne), de l'an 1597 à l'an 1786. Nous avons compté minutieusement le nombre d'habitans imposables, et signalé les exempts et les insolubles. Le chiffre donné est donc celui des feux.

F. — Extraits de l'*Alphabet de la France* par Duval, bibliothèque d'Auxerre, manuscrit n° 128, an 1698. Cet ouvrage ne renferme qu'un petit nombre de documents sur le département, que nous avons reproduits.

G. — Chiffre des feux et des communians, d'après Oudin, en 1713, manuscrit n° 128, p. 24 et suiv. Bibliothèque d'Auxerre.

H. — Etat des impositions du département de Tonnerre. Feux par paroisses, en 1788, des deux arrondissemens d'Auxerre et d'Avallon. (C 231, archives de l'Yonne).

I. — Liste dressée par ordre des députés du Bureau intermédiaire de Joigny, en 1789, contenant, avec le nom des seigneurs, le nombre des feux, les chiffres des impositions, etc. Nous ne donnerons que le nombre des feux. (Ce document sera publié dans l'ouvrage intitulé *Recueil des Procès-verbaux de l'administration départementale de l'Yonne*, de 1790 à 1800, par M. Mollard, archiviste du département.

J. — Rôles des tailles de la Recette d'Avallon (archives de l'Yonne, C 130 à 182). Ces documents, relevés avec le plus grand soin, présentent l'état exact de la population par feux, des paroisses du bailliage d'Avallon, de 1551 à 1788.

K. — Extraits du dénombrement de la population de l'élection de Vézelay, en 1696, par Vauban. L'auteur donne dans son livre, en trois volumes, intitulé *Oisivetés*, manuscrit bibliothèque nationale, t. 2, et publié par M. Challe dans l'*Annuaire de l'Yonne* de 1846, le nombre d'habitans des paroisses par catégories, celui des bestiaux, l'état des terres et des usines et les noms des seigneurs.

L. — Pouillés du diocèse d'Auxerre, de 1660 à 1729. Archives de l'Yonne, G 1736 à 4 1740.

M. — Pouillé du diocèse de Sens en 1695, contenant le nombre de communicants par paroisses. (Copie aux archives de l'Yonne).

N. — Liste des feux des communes du département de Sens en 1787 (C 231, archives de l'Yonne). Travail exact fait par Sandrier, procureur du roi et syndic du Tiers-Etat, membre du Bureau intermédiaire au département de Sens et Nogent. Un état coté C 72, an 1789, de la population de l'élection de Sens, présente quelques différences avec le travail de Sandrier, nous l'avons écarté.

O. — Liste des feux en 1776, déclaration dans l'arrondissement de Sens (archives de l'Yonne, C).

P. — Etat des impositions du département de Tonnerre (archives de l'Yonne, C 194), feux en 1788.

Q. — Rôles des tailles de divers lieux existant dans les séries C à H, archives de l'Yonne, contenant le nombre des feux et des communicants, depuis 1551 à 1789. Les *feux* sont indiqués par la lettre *f* et les *communicants* par la lettre *C* ou *comm.*

R. — Liste des habitans des paroisses payant la dîme du vin au comte de Tonnerre, en 1343. (Archives de l'Yonne, Cartulaire du comté, E. 190). — Plusieurs des chiffres de cette liste sont tellement peu élevés qu'ils ne représentent probablement que le nombre des débiteurs de la dîme ; d'autres chiffres se rapprochent certainement du total des habitans des lieux.

Nous reproduisons tous ces documents sous le bénéfice de cette observation.

A. — ÉTATS DE LA POPULATION DE DIFFÉRENTES COMMUNES ET HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE
A diverses époques avant 1789,

D'après les Fonds des Archives de l'Yonne et autres.

COMMUNES ET HAMEAUX	DATES DES ACTES	CHIFFRES de Population. NOMBRE DE FEUX	SOURCES	OBSERVATIONS
Aisy	1520	43	E 512	Accord entre le seigneur et les habitants, qui figurent pour la majeure partie dans l'acte.
Angely	1435	5	B 5436, Côte-d'Or.	
Annéot	1406	9	G 2035	Accord entre les habitants des Bries et le curé pour la chapelle V ^e Pavas. Accord avec l'archevêque de Sens, seigneur d'Arces. Etat dressé par le curé.
Appoigny (hameau des Bries)	1555	8 h.	G 1992	
Arces	1552	210 h.	E 517	Traité avec l'abbé de Moutiers-Saint-Jean. Les nobles, le clergé et les bourgeois d'église non compris.
Argenteuil	1624	656 h. de tout âge.	GG 2	
Athie	1540	14	G 2052	Non compris les bourgeois des églises, les nobles et les mendiants. Y compris 93 exempts. Y compris 73 exempts et 194 insolubles. Concernant seulement les bourgeois du chapitre.
—	1583	37 h.	E 515	
Auxerre (1)	1424	1,018 bourgeois du duc de Bourgogne.	B 2566 (arch. Côte-d'Or).	
—	1515	1,855	B 11503, Côte-d'Or.	
—	1725	2,164	C 85	
—	1750	2,174	C 75	
Avallon	1406	59	G 2035	
— et les Cousins ..	1548	203 bourgeois, bourg et hameaux compris.	G 2055	
— (ville)	1563	168 bourgeois.	G 2063 et 2064	
— Cousin-le-Pont ..	1583	24		
—	1583	21		

	1633	72	E 528	Accord des habitans avec le seigneur.
Beauvoir-en-Auxerrois	1302	216	E 529	Traité avec le chapitre d'Auxerre, seigneur.
—	1789	91	G 1906	Rôle de la taille bourgeoise.
Bellechaume	1552	67	E 536	Accord des habitans avec l'archevêque de Sens, seigneur.
Blacy	1435	28	B 5436, arch. Côte-d'Or.	Affranchissement des habitans par l'abbé de St-Germain.
Bligny-le-Carreau	1478	7	E 533	— Désertent le pays à cause de la main-morte.
—	1694	75	C 87	Délibération des habitans contre la reconstruction du presbytère.
Bonnard	1779	27	P 3	Accord des habitans avec l'abbé de Pontigny, le seigneur de Seignelay et autres.
Bouilly	1307	83	H 1542	Affranchissement des habitans par le prieur de Branches, seigneur.
Branches	1379	33	E 534	Liste des habitans qui ont payé la rente de Pâques au chapitre de Briennon.
Briennon	1505	360	G 1551	Traité des habitans avec l'archevêque de Sens, leur seigneur.
—	1552	285	E 536	Factum de Michel Laage, curé de Brion, au sujet des dimes.
Brion	V. 1460	99	Pièces historiq. diverses.	Pays ruiné; il y avait autrefois 700 feux. (?)
Bussy, Villefolle et Rousson	1543	162	G 547	Traité des habitans avec le chapitre de Chablis sur la dime.
Chablis	1328	437	G 2296	— Les habitans possèdent 1,500 arpents de vignes. — En 1788, 600 feux à Chablis. (C. 194).
Chailley et Vaudevannes	1561	243	G. archevêché de Sens.	Requête des habitans de Chailley à l'archevêque de Sens pour obtenir l'érection du lieu en succursale de Venizy, et rôle de la taille en 1561.
Champs, P.-Vaux, Vaux et l. Ports	1526-27	47	E. châtellenie de Beaulche mes notes.	Affranchissement des habitans par l'évêque d'Auxerre, leur seigneur.
Chamvres	1680	60 à 80	E 541	Affranchissement des habitans par l'abbesse de St-Julien, leur seigneur.
Charbuy	1382	23	E 542	
Charentenay	1303	125	G 2042	
Chassigny	1472	16	G 2049	
—	1534	30	G 220	
—	1562	38		

(1) Auxerre. D'après Oudin, manuscrit bibliothèque d'Auxerre n° 128, f° 34 v°, vers l'an 1713, il y avait dans chacune des paroisses, et dans celle de Saint-Georges « en sa banlieue », les nombres suivans de communians. Paroisses. — St-Amatre, 120. — St-Père-en-Château, 200. — St-Regnolbert, 450. — St-Eusèbe, 2500. — Notre-Dame-la-d'hors, 1500. — St-Loup, 1000. — St-Mamert, 560. — St-Pélerin, 300. — St-Martin-les-St-Julien, 100. — St-Gervais, 80. — St-Martin-les-St-Marien, 80. — St-Père-l'Abbaye, 2006. — St-Georges, 200. — Total, 3030. — Ce qui donne, en déduisant St-Georges (200), 8830 communians.

ÉTATS DE LA POPULATION DE DIFFÉRENTES COMMUNES ET HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DE VONNE

COMMUNES ET HAMEAUX	DATES DES ACTES	CHIFFRES de Population. NOMBRE DE FEUX	SOURCES	OBSERVATIONS
Chemilly-pr.-Seignelay.	1416	7	E 545	Affranchissement par le seigneur de Seignelay. — Cinq habitants sont mariés. — Le pays est dépeuplé par les guerres, la mortalité et aussi à cause de la main-morte. Compte des revenus d'Ornoy, Cheny, etc.
Cheny	1549	99	H 1037	Les habitants partagent les bois.
—	1694	150 h.	H 277	Acte d'affranchissement par le chapitre d'Auxerre, seigneur.
Chichery	1352	69	E 547	— A la fin du xvii ^e siècle, les habitants se plaignent de leur état misérable. — Il n'y a plus que 80 feux à Chichery, au lieu de 150 qui existaient autrefois.
—	1583	383	G 1915	Les forains compris dans les propriétaires.
Chitry	1275	100	G 1	
—	1340	193	E 548	
Chevannes	1526-27	30	E 116. Compte de la	Listes des taillables.
Orgy	—	23	châtellenie de Beauche.	
Maulny et Montalmér..	—	14		
Servant, Monifant et la Villotte.	—	34		
Maillof	—	38		
Commissey	1505	51		
Courgenay	1529	400	E 549	Procuration des habitans pour assister à l'acte d'affranchissement par l'abbé de Molême, leur seigneur.
—	1739	152	H 713	Procuration des habitans pour exécuter des lettres-patentes autorisant de fortifier le bourg.
—	1743	161	C 73	
—	1751	133	—	
Courgis	1665	14 à 1500 âmes.	G 1498, f ^o 152	Traité pour l'établissement d'un vicaire chargé de faire l'école.
Courtois	1373	19	G 574	
—	1613	42	G 543	

Egrieny.....	1302	302	G 1929	Procuration des habitans pour assister à l'acte d'affranchissement délivré par le chapitre d'Auxerre, leur seigneur. Près de 250 florins d'or par le chapitre pour employer aux fortifications.
—	1372	79	G 1927	Rôle des tailles.
—	1393	108	G 1929	Rôle des tailles.
—	1754	146	E 555	Procuration pour le rachat d'usages au comte de Tonnerre.
Epineuil.....	1543	212 chefs de maisons.	E 561	Accord avec Etienne Piedefér, écuyer, seigneur de Foissy, et les habitans, au sujet de leurs droits d'usage dans les bois.
Foissy-sur-Vanne.....	1493	32		Rôle d'impôts pour payer la grosse cloche.
Epineuil.....	1677	169 ; à Vaulichères 33.	G 2443	Acte d'affranchissement des habitans par l'abbaye Saint-Germain. Parmi eux, il y a six clercs, et le curé se nomme Pierre de Chissy.
Escamps.....	1371	49	E 556	Acceptation par les habitans d'une donation faite à l'église. Population totale. — En 1709, pendant les derniers mois, 85 décès. Ordinairement, 25 par an. (Inventaire p. 60).
—	1673	124	G 2446	Procuration des habitans pour traiter avec l'abbaye de Montiers-Saint-Jean au sujet des bois.
Etais.....	1788	961 h.	C 195	Traité d'affranchissement des habitans avec le chapitre de Sens.
Etaules.....	1405	13	G 2035	Acte d'affranchissement par le cellier de l'abbaye de Moleme.
—	1547	22	G 2054	
Etivey.....	1582	83	E 515	
—	1290	112	E 558	
Evry.....	1517	10	G 2257	
Fontenilles.....	1742	61	C 73	
Fouchères, c ^o de Villen.-l'Arc.	1516	92 au moins.	E 565	
Gigny.....	1554	112	Commanderie de Nuits, rôle des feux.	
—	1560	127	Id.	
—	1594	100 environ.	Id.	
—	1667	68	Id.	
—	1283	168	E 568	Acte d'affranchissem. des habitans par l'évêque d'Auxerre.
Cy-l'Evêque.....	1451	35	E 569	Assemblée des habitans dans le cbâteau pour traiter de leurs affaires.
Héry.....	1641	240	Arch. de la c ^o d'Héry.	Rôle de répartition à payer pour l'église.
—	1457	43	Charte d.arch. de Chastellux	Don par la dame de Chastellux aux habitans de droits d'usage dans ses bois.

ÉTATS DE LA POPULATION DE DIFFÉRENTES COMMUNES ET HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNES ET HAMEAUX	DATES DES ACTES	CHIFFRES de Population. NOMBRE DE FEUX	SOURCES	OBSERVATIONS
Joux (en Bourgogne)...	1424-25	49	B 2566, arch. Côte-d'Or.	
Joux-la-Ville.....	1789	88	Rôles.	
Jouy (sans le faubourg)...	V. 1570	87	Fond Reigny, H.	
Junay.....	1553	37 h. mâles.	E 653	
La Chapelle-sur-Oreuse.	1533	311	F. Ste-Colombe de Sens, Cersiers.	
—	1776	105	Id.	
Le Fay, ce de Nailly...	1373	34	G 534	Traité entre les habitans et l'abbaye de St-Remy de Sens ; procuration.
Les Sièges.....	1259	95	H 281	Procès-verbal de visite du village après l'incendie de 71 maisons et de l'église en 1706. Il en reste 43.
—	1708	114	C 222	
Leugny.....	1780	80	Tiré d'une matrice cadastrale	
Lichères-sur-Yonne...	1555	60	Titres de Folin, copie Chas- tellux, Soc. des Sciences de l'Yonne.	Ces 4 habitans portaient le nom de Bourdillat.
Lichères-la-Grange....	1531	4		
Ligny-le-Châtel.....	1611	2,000 commun.	Cornat, hist. de Ligny, p.279.	Après l'incendie du 14 octobre 1611, on constate qu'il y avait à Ligny 7 à 800 maisons. Il en reste 19.
—	1720	1,229	D'Expilly, <i>Dictionnaire uni- versel de la France.</i>	
Lindry.....	1470	18	G 1932	Rôle des tailles.
—	1479	31	E 575	Acte d'affranchissement des habitans par le chapitre d'Au- xerre.
Lucy-le-Bois.....	1425-26	46	B 2566, Côte-d'Or.	Rôle du grand Cens payé au duc de Bourgogne.
Mailly-la-Ville.....	1424	105	Id.	Rôle du grand Cens payé au duc de Bourgogne.
Mailly-le-Château....	1424	21	Id.	Accord entre les habitans et l'abbaye.
Maillet.....	1723	35	Abbaye de St-Florent-le-Vif de Sens.	Accord entre les habitans et l'abbaye.
—	1745	25	Id.	

ÉTATS DE LA POPULATION DE DIFFÉRENTES COMMUNES ET HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNES ET HAMEAUX	DATES DES ACTES	CHIFFRES de Population. NOMBRE DE FEUX	SOURCES	OBSERVATIONS
Rouvray, canton de Ligny Rue Chenot (la) c st de Chastellux.	1626 1670	26 26	E 600 Dupont, notaire à Avallon, E 445.	Le texte porte que la majeure partie des habitants comparait.
Sacy.....	1614	138 hommes, 142 femmes	Registre de catholicité, paroisse de Sacy. G 1340 G 974	Acte d'affranchissement par le chapitre de Sens. Il n'y a plus que 41 feux, d'après le compte de bourgeoisie rendu à la Chambre du Chapitre.
St-Aubin-Château-Neuf. —	1266 1450-51	168 41		Les trois hameaux compris.
Saint-Florentin.....	1789	458	Registre du corps municipal de Saint-Florentin. G 989 G 534 G 543 E 583	
Saint-Loup-d'Ordon... Saint-Martin-du-Tertre. —	1491 1373 1513	24 33 60		
Saint-Martin-Molôme.. Saint-Martin-s-Oreuse..	1457 1401	38 20	E 583 G 1379	Affranchissement des habitants par l'abbé de Saint-Pierre de Molôme. Il y avait 29 feux « sed propter mortalitem non sunt nisi viginti. »
Saint-Privé..... Saint-Sauveur.....	1688 1788	900 âmes. 956 personnes en totalité	G 1617 C 195	Visites de la paroisse par l'évêque d'Auxerre. — Une liste nominative des habitants de tout âge, datée de 1710, contient seulement 476 habitants, mais il y a des hameaux où la population n'est pas désignée (G 1664).
Santigny..... Sarry..... Sens (ville)..... — Septfonds..... Somery.....	1583 1432 1685 1695 1688 1391	25 35 1,674 5,130 comm. 450 âmes. 101	E 515 B 5436, arch. Côte-d'Or. C 73 C 236 G 1617 P 179, archiv. nationales.	Traité des habitants avec l'abbé de Moutiers-Saint-Jean pour les bois. Rôle par dizaines, population totale. Tiré d'un pouillé du diocèse de Sens. Visite de la paroisse par l'évêque d'Auxerre. D'après un dénombrement de la terre de Somery au Roi de 1562.
Soulangis.....	1493	11	B 5436 (Côte-d'Or).	les fortifications.

STATISTIQUE DE LA POPULATION DES COMMUNES

D'après les

COMMUNES	B Procès-verbaux de visites par les dé- légués des Etats de Bourgogne. (Arch. de la Côte-d'Or, série C. 4754-4757.)				C Emr. d'un Mém. de l'Int. Ferrand. B. B. de l'Au- vergne, n° 128, p. 431.	D Visites des paroisses de l'évêché d'Auxerre par les évêques. (Archives de l'Yonne, G 1651-1666.)							
	ANNÉES					ANNÉES							
	1597 feux	1666 feux	1682 feux	1686 feux		1698 feux	1673 âmes	1675 âmes	1679 âmes	1680 âmes 350	1682 âmes	1683 âmes	1684 âmes
Accolay.....													
Aigremont.....													
Andries.....													
Appoigny.....					364						1500		
Arçay-s-Cure et Bois-d'Arçay	135	170		158	230								
Augy.....	53	75	68	59	»	96(?)							
Auxerre.....	2400	2331			2544								
Avrolles.....													
Bazarnes.....											400		
Beaumont.....	78	83		78				91 f.					
Beauvoir.....								400 a					
Beine.....											430		
Bessy.....												105	
Bleigny-le-Carreau..													
Bois-d'Arçay.....													
Bouilly.....													
Chablis.....													
Champs.....					273	892							
Charbuy.....					129								
Charentenay.....										400			
Chastenay.....								330 a					
Chemilly-près-Seignelay	40	47		31	152								
Chemilly-s-Serein..					avec B ¹								
Cheny.....													
Chéry.....													
Chéu.....													
Chevannes.....													
Chichée.....													
Chichy.....													
Chitry..... (pr. entier)	111	73		101	150					440 f			
Coulanges-la-Vineuse	189	216	207	196	270	(1670)					540 h		
Coulanges-sur-Yonne	136	200		185	246	780 h							
Coulangeron.....	46	»		»									
Courgis.....						280 f.		200 f.			721 a		
Courson.....	116	179		139	200								
Crain.....	78	126		105				140 f.		120 f			
Cravan.....	372	333	331	324	412			(v. les ham.)					
Cuissy, c' d'Ouagne.	37	33		35									
Diges.....					324			250 f.					
Dracy.....													
Drèves.....												350	
Eglény.....													
Escamps.....								911 a					
Escolives.....	41	45		49				64 f.			200 a		
Essert.....		Cour- barrée							28 f		Cour non comp.		
Etais.....		25						700 c					
Festigny.....	31	40		33	50			200 a					
Fontenailles.....	21	38		»				35 f					
Fontenay-p-Chablis.													
Fontenay-s-Fouronnes.	21	41		24				32 f.					

STATISTIQUE DE LA POPULATION DES COMMUNES

COMMUNES	B Procès-verbaux de visites par les dé- légués des États de Bourgogne. (Arch. de la Côte-d'Or, série C 4754, 4757.)				C Extr. d'un Mém. de l'Int. Ferrand, Banque d'Aux- erre, n° 128, p. 434.	D Visites des paroisses de l'évêché d'Auxerre par les évêques. (Archives de l'Yonne, G 1651-1660)							
	ANNÉES					ANNÉES							
	1597 feux	1666 feux	1682 feux	1686 feux		1698 feux	1673 âmes	1675 âmes	1679 âmes	1680 âmes	1684 âmes	1683 âmes	1684 âmes
Fontenoy													
Fouornnes.....	73	97		77									
Fyé													
Germigny.....													
Goix													
Grisy													
Gurgy et Sougères..	85	79		64	104				350				
Gy-l'Evêque.....									116 f				
Hauterive.....													
Héry									1250				
Irancy					223		(1677) 830				(1682) 663	(1684) 736	
Jaulges													
Jussy													
La Chapelle-Vaupelt.													
Lain.....									218				
Lainsecq.....									700				
Lalande.....													
Leugny.....									600				
Levis											300		
Lichères-pr.-Aigremont												283	
Lignorelles.....													
Ligny-le-Châtel.....					280								
Lindry.....					230								
Lucy-sur-Cure.....								700					
Lucy-sur-Yonne.....													
Mailly-la-Ville.....	130	145		129	178								
Mailly-Château.....	168	176		162				180 f			800		
Malmaison (Ormoys)..													
Maligny.....													
Méré.....													
Merry-Sec.....	65	95		89	178			900(1)			675		
Merry-sur-Yonne.....	116	124		119	180			113 f			(111 seul.)		
Migé.....	208	170		137	200		810						
Milly													
Molesme													
Monétau	37 le petit.	43 le petit.		39 le petit.				450 les 2.					
Montigny.....	119	113		107	122				111 f				
Mont-Saint-Sulpice..													
Mouffy.....	43	46		57									
Moulins-sur-Ouanne..									56 f				
Moutiers.....									700			796	
Ormoys.....													
Ouanne.....											1200		
Parly.....					203				1112		700		
Perreuse.....											45 f		
Perrigny, près Auxerre	25	38		45				250					
Poinchy.....													
Pontigny.....												1700	
Pourrain.....													
Prégilbert.....									117				
Préhy.....									130			150	

(1) Compris Mouffy, Coulangeron, les Clos.

STATISTIQUE DE LA POPULATION DES CO

COMMUNES	B				C Procès-verbaux de visites par les dé- légués des Etats de Bourgogne. (Arch. de la Côte-d'Or, série C 4754, 4757.)	Extr. d'un Mém. de l'ini- Feraud. Brique d'Au- xerre, n° 128, p. 131.	D						
	Procès-verbaux de visites par les dé- légués des Etats de Bourgogne. (Arch. de la Côte-d'Or, série C 4754, 4757.)						Visites des paroisses de l'évê- d'Auxerre par les évêques. (Archives de l'Yonne, G 1651-16						
	ANNÉES						ANNÉES						
	1597	1666	1682	1686	1698	1673	1675	1679	1680	1681	1683	1684	
	feux	feux	feux	feux	feux	âmes	âmes	âmes	âmes	âmes	âmes	âmes	
Quenne.....	134	97		94				400		294			
Rebourseaux.....								162					
Rouvray.....												120 f	
Sacy.....								350	seul 8			340	
Sainpuits.....	464	397	394	417	454				à 900c				
Saint-Bris (1).....									52 f				
Goix, Grisy.....	112	146		151				695,	à Goix			70	
Saint-Cyr.....								dans					
Ste-Colombe-s-Loing.....								le Bg					
Sainte-Pallaye.....	29	56	55	48				et les				206	
Saint-Florentin.....								ham.					
Saint-Georges.....	50	66		56				206					
Saints.....								300					
Saint-Sauveur.....								900					
Seignelay.....	208	197	(2)	209	194			700					
Sementron.....								403				532	
Sery.....	21	54		55				250				260	
Sougères-en-P.....													
Sougères-s-Sinotte.....													
Souilly et Fonchères, c ^{te} de Venouse.....	22	14		11									
Taingy.....												620	
Thury.....								900				800	
Toucy.....													
Treigny.....								4000					
Trucy-sur-Yonne.....													
Val-de-Mercy.....	28	64	58	47									
Vallan.....													
Vareennes.....													
Vaux et Champs.....										(1682)			
Venouse.....										132 f			
Venoy.....	144	137		155								600	
Vergigny.....													
Vernanton.....	310	464	423	512	436(3)			1500				450 f	
Villefargeau.....	69	64		68				280				294	
Villeneuve-St-Salve.....	21	27		26				24 f					
Villy.....													
Vincelles.....	49	48		47				50					
Vincelotte.....								210				172	
La Villotte (Chevannes) et Villefargeau.....	36	64		48									

APPENDICE. — Pouillé de Sens, G 226. Nombre de communicants, an 1695. — Co
— Germigny, 400. — Hauterive, 150. — Jaulges, 140. — Mont-Saint-Sulpice,

- (1) En 1596, un rôle nominatif des habitans ou feux porte 49, dont 79 à G
(2) En 1673, 227 feux.
(3) En 1673, 481 feux.

STATISTIQUE DE LA POPULATION DE L'ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNES	J ROLES DES TAILLES DE LA RECETTE D'AVALLON (C 130-182, Yonne). NOMBRE DE FEUX ANNÉES															K Dénombrement de la population de l'élec- tion de Vevey (par Yonne).	
	H Etat des impositions du département de Yonne, arrondis- s. de Vevey (C 134 Yonne).	1788	1551	1596	1597	1663	1685	1690	1700	1702	1753	1760	1775	1782	1787		1788
	feux																
Angely.....		22	19		28												
Annay-la-Côte.....		61		43	96			90								100	
Annéot.....		24								(1750) 13	97					14	
Annoux.....									43			36					
Anstrude, autref. Bierry et Montjalin.....		27 à B. 18 à M.		48 à B.	28 à B.			26 à B. 16 à M.					(1780) 28 à B. 20 à M.			54 dans les deux	
Asnières.....	180 avec Avigny. 210																373 381
Asquins.....																	
Athie.....																	
Auxon (c' de St-Brancher).		20			20												
Avallon.....			520													948	
Beauvilliers.....										(1750) 45				14			
Blacy.....	90	87			52		39									73	
Blannay.....	170																
Brosses.....	40																199
Buisson (c' d'Angely).....																	326
Bussières.....		38		21	28		39					76(1) (1750) 12		52	51		
Chambry.....																	462

STATISTIQUE DE LA POPULATION DE L'ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNES	H Liste des impositions de l'arrondissement de Tonnerre, arrond. de Veselay (C 494 Yonne).	J ROLES DES TAILLES DE LA RECETTE D'AVALLON (C 130-182, Yonne). NOMBRE DE FEUX ANNÉES															K Dénombrement de la population de l'écarré hors de Veselay, par Vauban.
		1788	1551	1596	1597	1663	1685	1690	1700	1702	1753	1760	1775	1782	1787	1788	
		feux														habitants	
Pontaubert.....																	
Presles.....		37			25			22	23					26			479
Précý-le-Sec.....	200														37		161
Précý-le-Moux.....	100																340
Provençy.....																	369
Quarré.....											(1763) 46		281 42				386
Ruère.....	35				35												1113
Saint-André.....	100																
Saint-Brancher.....	15				18												
Sainte-Colombe.....	100										59 avec Auxou.			113 avec Auxou.	119 avec Auxou.		
Sainte-Magnance.....								43				70 (1)					
Saint-Germain-d-Champs.....			16														
Saint-Léger.....		52		101	82						113		124	188 (2)	192		
Saint-Moré.....																	
Saint-Père.....	400																
Santigny.....																	
Sauvigny-le-Beuréal.....		26	(1695)		26						(1753) 36				39		
Sauvigny-le-Bois.....		35	11		29						43 en 1753 (1753)				41		
Sauvigny-sur-Torcy.....																	
Thisy.....											31		(1784)				

STATISTIQUE DE LA POPULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE JOIGNY

COMMUNES	F	G	I	L			M	N	
	Alph. de la France p. Duval, M 128, Bibl. d'Auxerre, n° 131. Feux.	Oudin, M 128, Bi- bli. d'Auxerre. Nombre de feux et de commu- niants.	Liste des paroiss- ses de l'élect. de Joigny, C 187. Feux.	POULLÉS DU DIOCÈSE D'AUXERRE G 1736, G 1740. NOMBRE DE COMMUNIANTS			Pouillé de Sens. Nombre de com- muniants. G 226.	CHIFFRE DES FEUX ET DES HABITANS C 231 (Yonne).	
	Ann. 1698	1713	1789	Années.			1695	Années.	
			1660	1679	1729		1787	1787	
							feux.	habitans.	
Aillant.....	244		214				650		
Arces.....			163				490		
Armeau.....			127				350		
Bassou.....			90				150		
Bellechaume.....			125				260		
Béon.....			88				190		
Bléneau.....	250	246 f., 700 c.			700	700			
Bligny-en-Othe.....			28				100		
Bœurs.....							300		
Bonnard.....			34				100		
Branches.....			121				300		
Brienon.....	408		514				1400		
Brion.....			142				450		
Bussy-en-Othe.....			286				550		
Bussy-le-Repos.....							90	75	
Cérilly.....							120	13	300
Cerisiers.....							550	270	
Cézy.....			286				800		
Chailley.....			249				600		
Chambault.....			39				80		
							167		

Chassy.....			182				450		
Chaumont.....							350		
Chêne-Arnoult.....							150		
Chevillon.....	130	112 f., 240 c.	89		240	240	250		
Chichery.....							350		
Coulours.....							200		
Cudot.....							300		
Dicy.....							250		
Dillo.....							45	19	60
Dixmont.....	337						600	280	600
Egriselle-sur-Yonne.....							110		
Épineau-les-Voves.....			80				200		
Esnon et Vorvigny.....			99				250		
Fleury.....			260				800		
Fontaines.....		260 f., 850 c.							
Fontenouilles.....			92				200		
Fournaudin.....							120		
Grandchamp.....			152				430		
Guerchy.....			151				350		
Joigny.....			1122				1000		
La Celle-Saint-Cyr.....			252				500		
Laduz.....			63				120		
La Ferté-Loupière.....			276				450		
La Mothe-aux-Aulnais.....			21	600		600	80		
Lavau.....									
La Villotte.....			49				100		
Les Bordes.....							350	126	400
Les Ormes.....			74				200		
Looze.....			92				400		
Louesme.....			53				120		
Malicorne.....			100				250		
Marchais-Beton.....			48				130		

STATISTIQUE DE LA POPULATION DE L'ARRONDISSEMENT DE JOIGNY

COMMUNES	F Alph. de la France p. Duval, N° 128, Bibl. d'Auxerre, n° 131. Feux.		G Ordin. N° 128, Bi- bli. d'Auxerre. Nombre de feux et de commu- nians.	I Liste des paroiss- ses de l'élect. de Joigny, C 187. Feux.	L POUILLÉS DU DIOCÈSE D'AUVERRE G 1736, G 1740. NOMBRE DE COMMUNIANTS Années.			M Poillé de Sens. Nombre de com- munians. G 226.	N CHIFFRE DES FEUX ET DES HABITANS C 231 (Yonne). Années.	
	An 1698	1743	1789	1660	1679	1729	1695	1787	1787	
								feux.	habitans.	
Mercy.....			27				60			
Merry-la-Vallée.....			191				500			
Mézilles.....		305 f., 1200 c.			1200		240			
Migennes.....			68				700			
Neuilly.....			227				400			
Palteau, c' d'Armeau...			50				280			
Paroy-en-Othe.....			121				400			
Paroy-sur-Tholon.....			63				400			
Perreux.....			137				600			
Piffonds.....							500			
Poilly-sur-Tholon.....			215				400			
Précy.....			142				300			
Prunoy.....							340			
Rogny.....							160	72	250	
Ronchères.....				200	200	200	450			
Rousson.....							300			
St-Aubin-Château-Neuf..			211				300			
Saint-Aubin-sur-Yonne..			96				300			
Saint-Cydroine.....			160				200			
St-Denis-sur-Ouanne...			84							
Saint-Eusoge.....		24 f., 100 c.		400						
Saint-Fargeau.....	250	289 f., 1500 c.		1500						
Saint-Martin-du-Bois.....	470		404				1800			

STATISTIQUE DE LA POPULATION

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENS.

COMMUNES	M	N		O
	-POUILLÉ DE SENS. G 226. An 1695. COMMUNIANTS	CHIFFRE DES FEUX ET HABITANS. C 231. An 1787.		LISTE DES FEUX en 1776. (Déclarations série C.)
		FEUX	HABITANS	
Bagneaux.....	130	66	250	
Brannay.....	200	72	248	
Champigny.....	660	309	760	240
Chaumont.....	200			
Chéroy.....	500	120	390	
Chigy.....	150	72	290	75
Collemiers.....	240	80	260	58
Compigny.....	250	53	160	
Cornant.....	150	49	180	49
Courseaux.....	180	38	150	38
Courgenay.....	400	140	500	
Courlon.....	800	240	830	
Courtoin.....	60			
Courtois.....	100	35	160	39
Cuy.....	120	49	168	56
Dolot.....	300	58	260	70
Domats.....	280	120	480	
Egriselles-le-Bocage..	200			155
Eugny.....	120	43	160	43
Evry.....	90	48	200	42
Flacy.....	100	41	130	41
Fleurigny.....	140	85	347	
Vallières.....	140			85
Foissy-lès-Sens.....	200	125	400	110
Fontaine-la-Gaillarde.	200	75	220	
Fouchères.....	220			
Gizy.....	200	120	460	59
Grange-le-Bocage....	200	79	300	
Granchettes.....		6	27	
Gron.....	500	120	450	136
Jouy.....	200			
La Belliole.....	130			
La Chapelle-s-Oreuse	330	95	400	105
Lailly.....	200	95	220	92
La Postolle.....	230	41	200	41
Les Sièges.....	350	108	440	107
Lixy.....	200			
Mallot.....	180	65	240	66
Mâlay-le-Petit.....	120	30	120	132
Mâlay-le-Grand.....	500	220	630	120
Marsangy.....	350	135	420	
Michery.....	650	264	900	250
Molinons.....	120	63	250	63
Montacher.....	200	134	500	134
Nailly.....	500	200	600	178
Noé.....	150	81	350	81
Pailly.....	350	95	350	
Paron.....	270	59	240	59

STATISTIQUE DE LA POPULATION
DE L'ARRONDISSEMENT DE TONNERRE.

COMMUNES	M Recensement de 1895. C 226. An 1895.	P Etat des impositions du département de Tonnerre. C 194, an 1788. Feux.	Q ROLES DE TAILLES DIVERS Série C à H. FEUX ET COMMUNIANTS	R Chiffre des habitants payant la dime du feu au cens de Tonnerre, an 1346.
Aisy		84		20
Ancy-le-Franc		284		
Ancy-le-Libre		120		
Annay-sur-Serain			45 f., an 1551, C. 130.	
Argentenay		58	42 f. (1768), 52 f. (1789),	
Argenteuil		248	C. 183.	66
Arthonnay et Panfol.		250	166 f. (1774), C. 183.	
Baon		51		
Bernouil		47		21
Béru				5
Beugnon	200			
Butteaux	200			
Carisey		100		5
Censy				
Chassignelles		124		
Châtel-Gérard				21
Cheney		80		
Collan		74		
Rameau		20		
Commissey		110		2
Cruzy		250	68 f. 1768, C. 184, 56 f.,	
Cry		93	1789.	
Cuzy		70		
Dannemoine				
Dyé		78		
Epineuil		198		48
Étivey				
Fléys				
Flogny				
Fresnes				
Fulvy		70		
Gigny		130	87 f., an 1389, command.	
Gland		75	de la Vesvre. — 83 h.	
Grimault			an 1750, C 184.	
Jouancy				
Jully		200		
Junay				
La Chapelle-V.-Forêt.		70		
Lasson	190			
La Vesvre			56 f., an 1534. (command.)	
Lézennes		200		
Mélisey		170		145 avec Chamelard
Môlay				36
Molosmes		206		6
Moulins-s-Armançon.	900	100		
Neuvy-Sautour				
Nitry		250	630 c., an 1679, G 740.	
Noyers				